

COMMUNIQUE N° ^{A262} /C/ ARSEL/DG/DAAFRH/SDAAB/CSAGM du ^E 7⁴ OCT 2026

PORTANT ADJUDICATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/DAONR/ARSEL/DG/DAAFRH/SDAAB/SAGM/CIPM/2026 DU 24 SEPTEMBRE 2026 POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ARSEL DANS LA VALORISATION DES ACHATS D'ENERGIE ENTRE LE CONCESSIONNAIRE SOCADEL ET LES PRODUCTEURS INDEPENDANTS D'ELECTRICITE (IPP (FINANCEMENT : budget ARSEL, exercice 2026)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité, Maître d'Ouvrage Communiqué :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution de la prestation objet du Dossier d'Appel d'Offres National Restreint susmentionné. Il s'agit de :

LIBELLE DE LA PRESTATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT D'ATTRIBUTION EN FCFA TTC	DUREE DE LA PRESTATION
Accompagnement de l'ARSEL dans la valorisation des achats d'énergie entre le Concessionnaire SOCADEL et les Producteurs Indépendants d'Electricité (IPP)	AUDITEC-FOIRIER CONSULTING	16 378 749 (Seize millions trois cent soixante-dix-huit mille sept cent quarante-neuf).	02 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives, Financières et des Ressources Humaines (DAAFRH) de l'ARSEL pour l'élaboration du projet de Lettre-Commande y relatif.

Le Directeur Général/Maître d'Ouvrage

Copies :

- ✓ MINMAP ;
- ✓ ARMP ;
- ✓ CSB/ARSEL ;
- ✓ CFS/ARSEL ;
- ✓ P/CIPM ;
- ✓ Archive/chronos.


Jean Pascal Nkou